

PRÉFACE

Le tome XXXIX de l'Acta Iuridica et Politica comporte les mémoires de caractère solennel élaborés par les membres de la Faculté de droit, ainsi que par les personnes du pays et de l'étranger qui honorent le Professeur György Antalffy. C'est à l'occasion du 70^e anniversaire du docteur en droit et politiques, et à l'occasion du 40^e anniversaire de sa nomination comme Professeur d'université, titulaire de chaire que ce mémoire a été conçu.

Le docteur György Antalffy est né en 1920, à Szeged. Après avoir terminé ses études secondaires, il s'inscrit à la Faculté de droit et politiques à l'université de Szeged. A Cluj, il fut reçu docteur ès sciences politiques, puis docteur en droit.

Après ses études de droit, il s'inscrit à la Faculté des sciences économiques de l'université Polytechnique de Budapest et, parallèlement, il travaille comme candidat avocat. En 1945, il est élu maire adjoint à Szeged. En 1948, il est nommé rédacteur responsable du journal local quotidien « Délmagyarország ». En février 1950, il reçoit la nomination de Professeur d'université spécial puis, en septembre 1950, Professeur chargé de cours.

En plus de son poste de professeur chargé de cours, il mène une activité scientifique et de journalisme importante. En 1951, il publie déjà ses conférences dans un cours photocopié, puis un autre sur la théorie de l'État et de droit avec la participation de professeurs d'autres facultés de droit. Sa première monographie scientifique remarquable : « L'État et la constitution dans la démocratie d'Athènes » a paru en 1962. Publié en 1963, son livre intitulé « Société, état, droit » a été conçu conjointement avec le professeur Pál Halász. En 1967, est publié l'ouvrage « État et démocratie » dans lequel il se consacre à certaines questions d'importance fondamentale relatives à la théorie de « l'État et du droit ». Son ouvrage intitulé « État et théorie du droit » est réalisé en 1970. C'est en 1976 que son livre titré « Basic problems of state and society » fut publié en anglais, tandis que celui titré : « Système juridique, branche du droit, branche de science juridique en égard aux conditions, en Hongrie » fut publié en français. Tous les deux ouvrages furent très bien accueillis dans plusieurs pays (en Union Soviétique, aux U.S.A., en Belgique, en Autriche). Son livre intitulé « État — système politique — société » a été publié en 1979. Son ouvrage sur László Szalay, le savant de droit de l'ère des réformes, codificateur, juriste international, est un livre récent de grande envergure.

Outre ses monographies, plus de 100 publications diverses marquent son activité scientifique. Plusieurs de ces oeuvres ont été publiées à l'étranger (en Union Soviétique, en France, en Bulgarie, en Pologne, en Belgique, en Espagne).

Le Professeur György Antalffy a rempli ses fonctions de doyen pendant 8 ans à la Faculté des sciences politiques et de droit. Durant une période de 12 ans il était, avec quelques interruptions, doyen de l'université Attila József.

Il pris part à plusieurs congrès mondiaux en qualité de conférencier. Il est membre reconnu et estimé de rédactions de revues scientifiques diverses. Depuis plus d'une décennie,

il est membre de la rédaction de la revue scientifique « Revue de droit contemporain » publiée à Bruxelles, et rédacteur en chef de la Revue de droit hongrois.

Outre ses travaux d'enseignement et de direction à l'université, il a déployé une activité scientifique importante. Depuis plus de deux décennies, il est membre du Comité de droit de l'Académie des sciences hongroise, et durant de nombreuses années, il fut membre de la Commission spéciale du droit au Comité de l'Académie des sciences.

A côté de son travail quotidien de grande importance, il s'est taillé une place de choix dans le domaine social grâce à son activité très variée dans la vie publique. Depuis de nombreuses années, il est président de l'Association hongroise des avocats, et vice-président de la Compagnie hongroise de la science politique.

Depuis 1971, le Professeur Antalffy est député au Parlement. De 1971 à 1985, il a été secrétaire de la Commission du droit au Parlement, puis son président.

En 1980, il a reçu le titre de docteur « honoris causa » à l'université d'État Mechnicove, à Odessa.

Monsieur György Antalffy a formé des générations d'hommes de loi à l'accomplissement exigeant de leur profession future.

Le monde savant s'incline devant ses connaissances étendues et son activité de grande envergure connues dans le pays et hors des frontières. Les auteurs qui ont élaboré cet ouvrage l'ont fait en signe de leur haute considération envers le Professeur Antalffy.

Szeged, le 1^{er} juin 1990.

dr Ottó Czúcz
Doyen
de la Faculté de droit
et politiques de l'université Attila József